



COMMUNIQUÉ
Paris, le 19/11/2017

ENQUETE EXCLUSIVE (M6) A SUIVI LA MANIFESTATION NUMERIQUE DE « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » CONTRE LA PRIVATISATION DES RADARS EMBARQUES

Ce soir, dimanche 19 novembre, à 23h05, M6 diffusera un numéro inédit de son magazine *Enquête exclusive*. Au sommaire de ce nouveau reportage, les derniers outils technologiques déployés par le Gouvernement pour traquer l'automobiliste sur la route : radars embarqués, vidéo-verbalisation, drones... À cette occasion, l'équipe enquêtrice a suivi l'association « 40 millions d'automobilistes » lors de sa toute première manifestation numérique contre la privatisation des radars embarqués, une opération inédite à laquelle ont pris part plus de 1,3 million d'automobilistes le 26 octobre dernier.

Pour voir l'émission *Enquête exclusive* « Nouveaux radars, contrôle vidéo : la grande traque des automobilistes », rendez-vous sur M6 le dimanche 19 novembre 2017, à partir de 23h05.

Le reportage sera disponible en replay dès le lendemain sur le site Internet [6play](#).

Depuis quelques mois, conformément à la mesure annoncée lors du dernier Comité interministériel pour la Sécurité routière (CISR) qui s'était tenu le 02 octobre 2015, une expérimentation est en cours en Normandie, visant à évaluer la possibilité pour le Gouvernement de confier la gestion de voitures équipées de radars embarqués par des entreprises privées.

72 % des Français opposés à la privatisation des radars embarqués

Or, parce qu'elle crée un lien direct entre la Sécurité routière et le monde de la rentabilité financière, cette mesure est très mal perçue par la majorité des automobilistes : « On ne peut pas prétendre sérieusement que confier la conduite des voitures radars à des salariés qui n'auront aucun pouvoir de faire cesser les infractions constatées permettra de sauver des vies. D'ailleurs, les automobilistes ne sont pas dupes : d'après une enquête menée par Harris Interactive en octobre 2017, 72 % des Français sont opposés à la proposition de l'État de confier la gestion des voitures radars à des sociétés privées. Ils sont même 78 % à estimer que cela n'aurait aucun impact positif sur la sécurité routière » constate Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Pour permettre aux automobilistes opposés au projet de manifester leur désapprobation, l'association « 40 millions d'automobilistes » avait lancé, dès avril 2016, une grande opération participative nommée « Souriez, vous êtes flashés », consistant dans un premier temps en une pétition pour dire « Non à la privatisation des radars embarqués ». Dans un second temps, le 20 février 2017, l'association avait appelé les usagers à se mobiliser en envoyant par MMS une photo d'eux ou de leur véhicule au numéro de téléphone qu'elle diffusait. Cette démarche inédite avait pour but de préparer la première manifestation numérique organisée par « 40 millions d'automobilistes ».

Une manifestation numérique sans précédent

« En quelques mois, nous avons reçu plus de 1,3 million de photos et de messages de soutien des automobilistes. Ces photos, nous en avons fait une fresque et une vidéo, que nous avons déployée et diffusée publiquement place de la Concorde à Paris, le 26 octobre dernier. Cette manifestation numérique, c'est une manière innovante de faire descendre plusieurs centaines de milliers de personnes dans la rue, sans entraver la circulation ni nuire aux usagers. Car le but de cette opération, c'est de montrer la désapprobation et la colère des automobilistes au Gouvernement, pas de pénaliser encore plus ceux qui subissent déjà quotidiennement les embouteillages » indique Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Enquête exclusive a donc suivi l'équipe de « 40 millions d'automobilistes » au cours de la préparation et de la réalisation de la manifestation numérique ; les images tournées au soir du 26 octobre seront diffusées en exclusivité dans le reportage « Nouveaux radars, contrôles vidéo : la grande traque des automobilistes » dimanche 12 novembre, à 23h05, sur M6.

Le reportage sera disponible en replay dès le lendemain sur le site Internet [6play](#).